



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Comité Départemental Olympique et Sportif des Pyrénées-Orientales

Maison des Sports—Rue René Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN

Tél.: 04 68 63 32 68

Fax: 04 68 34 29 14

Mél.: cdos66@wanadoo.fr

www.pyreneesorientales.franceolympique.com



Pôle Sport Jeunesse du Conseil Général

Maison des Sports—Rue René Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN

Tél.: 04 68 52 98 30

Fax: 04 68 52 98 40

www.cg66.fr



Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Pyrénées-Orientales

16 bis cours Lazare Escarguel—BP 930
66020 PERPIGNAN CEDEX

Tél.: 04 68 35 50 49

Fax: 04 68 35 49 81

Mél.: dd066@jeunesse-sports.gouv.fr



ASSUREUR MILITANT.

Colloque Sport, Arbitrage et Arbitre

19 mai 2006—Pézilla la Rivière



Direction Départementale
de la Jeunesse et des Sports



Conseil Général des
Pyrénées-Orientales



Mairie de Pézilla la
Rivière



Comité Départemental
Olympique et Sportif

Remerciements

Par Jean ROMANS—Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Qu'il me soit autorisé tout d'abord de dire notre reconnaissance à Monsieur Jean-Paul BILLES, maire de la commune de PEZILLA LA RIVIERE et son Conseil Municipal pour l'excellent accueil qu'ils nous ont réservé dans cette magnifique Halle des Sports ici à Pézilla la Rivière.

La mise à disposition des installations et l'entier concours des services techniques est un geste d'amitié que nous apprécions et une belle preuve d'attachement à la noble cause que nous défendons, celle du sport.

Ensuite permettez moi de saluer les deux entités co-organisatrices avec le CDOS 66. Leur aide, leur sollicitude et leur accompagnement, la compétence et la collaboration de leurs services nous sont précieuses.

Merci, Monsieur le Président du Conseil Général,

Merci, Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Enfin Mesdames et Messieurs et chers amis venus pour certains de loin, merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation ; elle vient surtout de ceux qui ont contribué à la mise en place de l'événement depuis trois mois autour d'un groupe d'arbitres motivés et de dirigeants du CDOS efficaces. Ils ont su solliciter les Fédérations sportives et s'entourer d'intervenants prestigieux.

Organiser des forums, des colloques ou autres manifestations fait partie des missions que le mouvement olympique et sportif départemental s'est fixé.

Réunir les comités et leurs licenciés, instaurer le débat, amener la réflexion, entraîner et animer les échanges, partager en toute convivialité constituent des moments privilégiés



Christian Bourquin et Jean-Paul Billes très attentifs
au moment de la présentation du colloque

Bilan

Par Cyril ROLLAND—initiateur de la manifestation

Je suis arbitre de handball depuis 14 ans, j'ai souhaité organiser un rassemblement des arbitres départementaux de tous sports afin de mieux se connaître et surtout d'échanger nos expériences et de comparer les spécificités de nos disciplines respectives. J'ai sollicité le CDOS pour l'organisation, il m'a été proposé de mettre en place un colloque sur le thème de l'arbitrage.

Au cours de la préparation de ce colloque des liens d'amitiés se sont créés avec des arbitres et des dirigeants d'autres disciplines ; des liens qui me permettent à l'heure actuelle de communiquer sur nos compétitions, sur nos déplacements, mais aussi sur les joies et « galères » inhérentes à notre vocation et à notre situation d'arbitre.

Je tiens à remercier tous les intervenants et nos invités venus d'assez loin pour certains, pour leur présence et la qualité de leurs analyses, explications, commentaires, comptes rendus et discours. Ils ont bien participé à l'animation du colloque et contribué à son succès. Grand merci à leurs Fédérations, Liges et Comités.

Je félicite aussi les "travailleurs de l'ombre" qui ont répondu favorablement à mes sollicitations pour l'organisation et la préparation, l'accueil, la gestion des salles, la logistique matérielle et le buffet convivial qui a clôturé cette soirée.

Je tiens aussi à faire un « petit clin d'œil amical » à Jean ROMANS qui m'a fait confiance dans ma démarche et à Jean-Louis GUICHARD pour son aide et son soutien.



Une assistance nombreuse et intéressée

préparation physique et d'entraînement. La gestion du stress intervient forcément dans la rapidité et la sûreté de la décision.

- Favoriser l'ouverture des fonctions d'arbitre aux femmes dans tous les sports et à tous les niveaux.
- Former les jeunes athlètes et les jeunes arbitres à la notion de respect réciproque.
- Valoriser l'arbitrage par les médias.



Le groupe « Technique et Arbitrage » avec Laurent VILLEBRUN dans son rôle de modérateur



Le Maire de Pézilla la Rivière avait mis à disposition pour cette circonstance des installations parfaitement agencées et décorées

Présentation du colloque

Organisation de la journée :

- 18h30** - Accueil des participants
- 18h45** - Discours de bienvenue
- 19h00** - Répartition en 3 groupes de travail suivant les thèmes
- 20h30** - Séance plénière :
 - Rapport des groupes
 - Discussion et intervention
 - Échanges avec le public
 - Synthèse et conclusion par l'invité principal grand témoin
- 21h45** -fin des débats

Thèmes retenus

1. Place de l'arbitre dans le sport:
 - Naissance et parcours de l'arbitre
 - Formation, recrutement et fidélisation
 - Arbitrage: facteur d'évolution du sport?
2. Technique et arbitrage (individuelle et collective)
 - Techniques mises à disposition
 - Qualités techniques et physiques de l'arbitre
3. L'arbitre au service du sport
 - Perception de l'arbitre par le grand public
 - Fair-play
 - Sécurité

Participants

Groupes thématiques	Place de l'arbitre dans le Sport	Technique et arbitrage	L'arbitre au service du Sport
	<ul style="list-style-type: none"> • Naissance et parcours de l'arbitre • Formation, recrutement et fidélisation • Arbitrage: facteur d'évolution du sport 	<ul style="list-style-type: none"> • Technique mises à disposition • Qualités techniques et physiques de l'arbitre 	<ul style="list-style-type: none"> • Perception de l'arbitre par le grand public • Fair-play • Sécurité
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Odile MARCET (Arbitre internationale de Handball) • Anne-Marie BASSET (Arbitre nationale en Gymnastique Artistique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Christophe GASTOU (Arbitre international de Rugby XV) • Fabrice FALLOTIN (Arbitre international de Full-contact) 	<ul style="list-style-type: none"> • Damien LEDENTU (Arbitre international de Football) • Claude ALBA (Arbitre international de Rugby XIII) • Michel VIALET (Arbitre international de voile)
Rapporteur	Georges CARBASSE	Louis BONNERY	Alain FERNANDEZ (Mathieu RAYNAL)
Modérateurs CDOS	Raymond REBUJENT	Michel DELAMARRE	Laurent VILLEBRUN (Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports)
Animateurs	Jean-Louis GUICHARD et Laurent VILLEBRUN		
Intervenants divers	<ul style="list-style-type: none"> • Christian BOURQUIN (Président du Conseil Général) • Éric VRIGNAUD (Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports) • Jean-Paul BILLES (Maire de Pezilla la Rivière) • Jean ROMANS (Président du Comité Départemental Olympique et Sportif) 		
Témoin de la manifestation	Alain AMADE (Juge international de ski nautique, Président International Water Ski Fédération Région Europe – Afrique et Moyen Orient)		

par défaut que l'on est amené à arbitrer : blessure ou niveau de pratique insuffisant. Rares sont les jeunes qui deviennent arbitres par vocation. On constate toutefois un effort important fait par les fédérations pour inciter les jeunes à arbitrer : rugby, handball, football. A remarquer le travail fait par l'UNSS pour pousser les jeunes à arbitrer, mais qui n'est pas suivi ensuite par les fédérations. Ces jeunes, formés par l'UNSS, sont rares à poursuivre leur activité dans les autres instances sportives. Il est vrai que l'arbitre possède une certaine responsabilité qui impose d'avoir atteint l'âge de la majorité, d'autant plus que l'on constate aujourd'hui de plus en plus de litiges portés devant les tribunaux.

Il est surprenant de relever que les sportifs connaissent très souvent mal les règles de leur sport. Cela a amené les fédérations à intégrer des arbitres dans la préparation des athlètes à des grands événements. Un arbitre est associé au travail des entraîneurs pour éviter des pénalités stupides résultats d'une méconnaissance du règlement (sports collectifs : football, handball, rugby). Certaines fédérations organisent des séminaires mêlant athlètes et arbitres ou juges pour discuter des nouveaux règlements et de leur traduction sur l'exécution (sports individuels à jugement qui peut être subjectif : gymnastique, patinage, ski nautique en figures). L'intérêt est que les entraîneurs et les athlètes puissent interpréter les règlements dans des cas critiques. Quel que soit le sport, les règles sont en perpétuel changement, souvent pour clarifier des interprétations jugées contestables, ou pour favoriser la médiatisation du sport.

Dans certaines pratiques, telles que les sports de nature (canoë, voile, randonnée, ski...), l'arbitre, avec les organisateurs, engage sa responsabilité et on a pu voir des Présidents de jurys inquiétés devant les tribunaux suite à des accidents.

Au niveau international, le rôle de l'arbitre est aussi primordial. Toutes les fédérations, quel que soit le sport, font du lobbying pour que les arbitres français puissent participer aux grands événements européens et mondiaux. Beaucoup de progrès ont été réalisés mais on se souvient des difficultés rencontrées pour intégrer des arbitres français dans le tournoi des 5 nations en rugby. Il faut dire qu'une pratique internationale impose l'usage courant de l'anglais, ce qui n'est pas toujours à l'avantage des français !

En conclusion il apparaît important de :

- Poursuivre les efforts pour valoriser les arbitres : médiatisation, moyens financiers, formation...
- Considérer l'arbitre comme un athlète à part entière qui a aussi besoin de

Conclusion

*Par Alain AMADE—grand témoin de la manifestation
Juge international Ski Nautique
Président International Water Ski Fédération
Région Europe – Afrique et Moyen Orient*

Les quatre acteurs principaux à la base des spectacles sportifs sont :

- les athlètes
- les entraîneurs
- les arbitres
- les organisateurs d'événements (clubs, ligues ou comités, fédérations).

Par définition les arbitres ont leur place dans toute manifestation sportive de compétition. Ils sont les garants du respect des règles et, suivant le sport, ne disposent pas d'aide immédiate pour établir leur jugement (arbitrage à plusieurs, aide vidéo...).

L'arbitre joue sur le terrain le rôle du gendarme dans la société. Or on connaît la manière dont sont évoqués les représentants de l'ordre, que ce soit de façon humoristique ou plus caricaturale encore. Il est forcément perçu comme un "empêcheur de tourner en rond" ! Pourtant il est partie intégrante du jeu et prend une part active qui peut influencer sur le résultat et sur le "spectacle".

Les propos des différents intervenants confirment que l'arbitre est un acteur du terrain. Il peut aussi "jouer" son rôle par une gestuelle spectaculaire que le spectateur est libre d'apprécier ou non mais qui influence l'ambiance dans les tribunes.

Compte tenu de l'évolution de la société en France, les parents ont tendance à reporter sur les institutions : l'école, le club sportif, certaines dimensions de la formation sociale de leur enfant. L'école comme le club, s'ils sont des lieux importants de socialisation ne peuvent résoudre tous les problèmes. Cependant le club est sans nul doute un endroit où l'on enseigne le respect des règles de la pratique sportive et où l'on forme celui qui sera chargé de les faire appliquer.

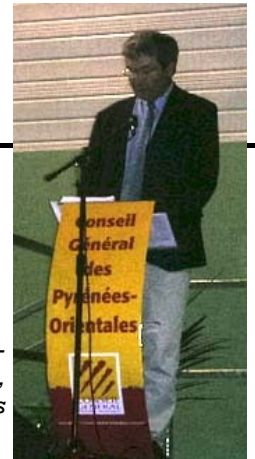
D'après les témoignages reçus par les différents groupes de travail, on constate peu de vocations parmi les jeunes pour devenir arbitre. C'est souvent

L'arbitre au service du Sport

**Perception de l'arbitre par le grand public
L'arbitre au service du sport – Sécurité**

*Par Alain FERNANDEZ
rapporteur de la commission*

Je souhaiterais, en préambule, remercier tous les participants à un débat qui fut aussi animé qu'intéressant, du fait de la diversité des sports représentés et des témoignages



Il est certes important de découvrir la naissance et le parcours d'un arbitre, la somme de ses qualités et les techniques mises à sa disposition...

Mais nous vivons aujourd'hui dans un monde où l'image est reine (TV, vidéo, Internet) où nous voyons, souvent de façon démesurée, avant de comprendre.

..... n'est ce donc pas important, tant pour l'arbitre que pour le grand public, de s'intéresser à l'image de l'arbitre et de l'arbitrage?:

- Souffre-t il d'un déficit d'image ?
- l'arbitre est il perçu comme un gendarme et pourquoi ?
- l'arbitre est il un sportif ou un administratif ?

Comment donc l'arbitre est il perçu ?

Comment résoudre ce déficit d'image ?

Comment passer du gendarme au référent qu'il était au début de son histoire (referee) ?

Comment enfin montrer ce qu'apporte l'arbitre au sport qu'il pratique (sécurité, couverture juridique, apport technique ...)

Débat, Témoignages

Le déficit d'image

- Nous constatons qu'il est très différent selon que l'on aborde un sport

individuel ou un sport collectif

- Il est plus important quand l'arbitre se trouve au milieu des joueurs, là où il est acteur et non plus référent, et là où le jugement est très médiatisé (patinage, gymnastique)
- les pratiquants observent une certaine opacité dans le fonctionnement de l'arbitrage (désignations, formation, classements...) Cette remarque ne paraît pas être sensible chez les arbitres
- nous soulignons l'importance de la presse, tant écrite que parlée ou télévisée, car elle valorise les erreurs - elle se trompe souvent- mais rarement les qualités, elle met le projecteur sur les fautes d'arbitrage, rarement sur les fautes de défense ou de stratégie

Comment améliorer cette image ?

En filigrane, apparaît toujours l'importance de l'image dans le recrutement de jeunes arbitres, et par conséquent, la difficulté de recrutement dans les disciplines où l'arbitre est « sur le grill »

- Le grand public demande plus d'explication, de pédagogie
- certains sports (équitation , ...) le juge- arbitre donne des conseils techniques après la prestation
- dans d'autres sports la pédagogie s'arrête à la règle, il est impossible d'expliquer au public ou au joueur en cours de partie (pétanque, boules...)
- d'autres encore (rugby à XV, où les fautes ne sont pas toujours visibles) l'effort est porté sur la gestuelle de l'arbitre
- le geste est ce qui est le plus observé (exemple : les pages Internet montrant les gestes de l'arbitre sont les plus regardées)
- les joueurs apprécient la prévention, car elle leur évite de faire la faute ; mais n'est ce pas une assistance ?
- l'arbitre doit bien entendu faire l'effort de valoriser son image, mais sa fédération qui est titulaire de son image doit aussi s'en donner les moyens, financiers notamment
- la valorisation de l'arbitre doit également se faire à l'école (opérations « je joue arbitre ») De plus, les jeunes sont moins soupçonnés de tricherie ou malhonnêteté
- On ne devrait plus être arbitre par défaut : naguère, on venait à l'arbitrage après une blessure, ou parce que l'on était en désaccord avec son club, ou encore parce qu'on était trop vieux pour jouer. Aujourd'hui, dès l'école on devrait pouvoir choisir de pratiquer le sport nommé « arbitrage »

besoins et circonstances.

L'Union Nationale du Sport Scolaire a mis au centre de son projet la Formation des Jeunes Officiels avec les devises incontournables :
Je joue-j'arbitre et une équipe-un arbitre.

Formation, recrutement et fidélisation :

Il faut effacer l'image de l'Arbitre joueur refoulé, partial, adversaire des sportifs et des entraîneurs pour celle du partenaire indispensable, impartial, respecté pour la plus belle réussite et la meilleure expression de la discipline.

Il n'y a pas d'un côté des clubs ou Fédérations et de l'autre des arbitres indépendants.

Le club doit être formateur et mobilisateur des différentes composantes de l'activité : joueur, arbitre, entraîneur, dirigeant .

Les championnats scolaires sont obligatoirement arbitrés par de jeunes officiels, formés et évalués à tous les niveaux, tutorés par les Professeurs /entraîneurs.

C'est à ce prix que nous aurons des pratiquants éduqués, respectueux de la règle, de l'adversaire et de l'arbitre, mais aussi des supporters bien élevés et citoyens.

La valorisation de l'arbitre est indispensable au développement durable pour le bonheur de tous les amateurs et l'entretien des vocations

Arbitrage facteur d'évolution du sport :

La règle oriente la technique et la tactique du « jeu » et inversement.

L'arbitre fait appliquer la règle en respectant l'essence et la finalité de l'activité.

L'entraîneur utilise la règle pour orienter sa préparation et obtenir le meilleur résultat.

Le règlement et la technique sont en confrontation permanente, s'influencent et s'adaptent l'un à l'autre, c'est l'évolution.

L'entraîneur et l'arbitre sont des partenaires pour le développement de la discipline et le respect des valeurs éducatives.

Place de l'Arbitre dans le Sport

Naissance et parcours de l'arbitre
Formation, recrutement et fidélisation
Arbitrage: facteur d'évolution du sport

Par Georges CARBASSE
rapporteur de la commission



Naissance et parcours de l'Arbitre :

L'activité physique est vitale, c'est l'expression essentielle de la vie.

Nous sommes tous des champions ! En effet, à l'origine nous avons vaincu des millions de spermatozoïdes pour avoir le droit d'exister !

Dans l'activité individuelle nous sommes notre propre arbitre, notre intime évaluateur.

Le grimpeur, le parapentiste, le plongeur pourrait se satisfaire de la pratique personnelle, ludique et pour le simple plaisir de se dépasser.

Pourtant la vie est compétition. Les êtres se confrontent au milieu selon la loi d'assimilation-accomodation, ce qui est source de sélection et de progrès.

De tout temps les hommes (et surtout les femmes !), se sont confrontés pour désigner le plus fort.

En Lutte d'abord pour devenir le Chef du Clan ou de la Tribu, en sports collectifs, ensuite pour montrer la supériorité du Village ou de la Région.

Le combat s'est humanisé par l'introduction de la règle et l'arbitre est né pour la faire respecter.

Les sports modernes sont issus des jeux culturels à travers le monde et les Fédérations Internationales ont notamment pour rôle d'établir des règlements Universels, respectés par tous, chacun laissant sa particularité pour adopter la règle commune, indispensable à la compétition.

Dès l'école, l'enfant pratique et apprend le respect de la règle.

Il n'y a pas de compétition, quelque soit le niveau, sans règles et arbitres.

La formation du sportif est simultanée avec celle de l'arbitre, de l'entraîneur et du dirigeant dans la mini société sportive.

C'est la formation à la vie associative.

On ne naît pas pratiquant, arbitre, entraîneur ou dirigeant, on devient un peu tout ça, à même le temps et la spécialisation se fait au fil des ans et des

- la presse qui titre « l'arbitre, à 10m » agit comme un véritable désherbant, un vaccin contre l'envie d'arbitrer.
- Pour les pratiquants de l'arbitrage, la difficulté n'est pas généralité, et il convient de ne pas noircir outre mesure le tableau
- De véritables échanges doivent avoir lieu entre arbitres et joueurs, éducateurs, dirigeants ; ceux-ci doivent aussi donner une meilleure image d'eux même

Qu'apporte l'arbitre au jeu ?

- Avant tout la sécurité (opinion commune à tous les sports ; tir, boules, gymnastique, sports collectifs, escalade ...)
- Un certain ordre, un cadre, l'équité : nul ne peut pratiquer sérieusement une activité dans le désordre
- La diffusion des règles, leurs évolutions. Il est important pour cela d'expliquer le pourquoi de la règle pour qu'elle soit mieux acceptée
- Enfin pour les sports collectifs, la **continuité du jeu**, car **arbitrer, c'est choisir de siffler ou de ne pas siffler !**

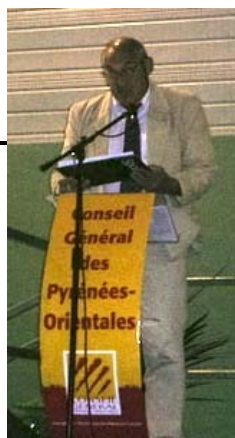


De gauche à droite : Alain Fernandez, Claude Alba, Michel Vialet, Eric Vrignaud, Alain Amade, Jean Romans, Damien Ledentu, Odile Marcet, Jean-Christophe Gastou, Anne-Marie Basset, Fabrice Fallot

Technique et Arbitrage

**Techniques mises à disposition
Qualités techniques et physiques de l'arbitre**

*Par Louis BONNERY
Rapporteur de la commission
Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports*



La première problématique liée aux intervenants – M. Gastou pour le rugby à XV et M. Fallotin pour le full contact – un sport collectif et un sport individuel a été vite dépassée par l'émergence d'une préoccupation générale et essentielle des arbitres qui est le souci de la préservation de l'intégrité physique des pratiquants . Des exemples sont cités comme la sécurisation des pas de tir à l'arc , l'évitement de la blessure grave que certains ont vécu , la nécessité de qualité du jeu.

L'évolution technique des disciplines , le rugby à XV servant d'exemple met en avant le changement de fonctionnement de l'arbitrage .de la solitude initiale absolue l'arbitre avec les juges de touche munis d'un drapeau pour communiquer avec l'arbitre central est maintenant en relation par des moyens de plus en plus sophistiqués – Vidéo, oreillettes –et on parle d'équipe d'arbitrage.

On constate également que plus le niveau de jeu est haut plus l'arbitrage est facilité ce qui ne veut pas dire facile. Mais avant tout l'arbitre quel qu'il soit doit être courageux, prendre des décisions et n'échappe pas à la pression .On constate également que plus le niveau de jeu est bas plus les tâches de l'arbitre se multiplient.

Des mots forts sont prononcés du type , courage , pression maximum, il faut rentrer sur le terrain mais surtout en sortir (Aimé Giral par exemple),solitude, coup de sifflet malheureux , anticipation

L'expression de la qualité technique la plus élevée d'un arbitre reste son interprétation et son application de la règle de l'avantage. C'est l'expression libre de l'arbitrage.

La variation de la notion d'espace – temps selon les sports et selon les dimensions de terrains nécessitent des préparations générales et spécifiques de plus en plus élevées.

Les préparations des arbitres sont de plus en plus poussées et utilisent toutes les techniques et moyens du sport de haut niveau.

Le débat a été courtois et agréable
Des perspectives ont été envisagées et la connaissance entre sports co et individuels améliorée de manière générale et en matière d'arbitrage en particulier.



Mai 2007—Maison des Sports
Exposition sur l'arbitrage avec la participation active
des Commissions d'Arbitrage des Comités Départementaux